



Ref : CFVU2021/21-0606

CFVU DU 10 JUIN 2021

DÉLIBÉRATION PORTANT AVIS SUR LA SUBVENTION ALLOUÉE PAR L'UFR HUMANITÉS À L'ASSOCIATION ARCHIMUSE.

- **La commission formation et vie universitaire de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 10 juin 2021 réunie sous la présidence de Monsieur Lionel Larré,**

Vu le code de l'éducation,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Etant préalablement exposé que :

Ce projet a pour but principal de revaloriser la cité Fruges, un patrimoine bâti du XXème siècle, commanditée par Henry Fruges au célèbre architecte suisse Le Corbusier. La valorisation porte sur 3 axes :

- *Aspect social : étude portant sur les conséquences d'une telle architecture ouvrière qui s'interroge sur les conditions sociales de l'époque ;*
- *Questionner la perception de « cité » à travers différentes tranches d'âges ;*
- *Etudier la cité comme un produit de patrimonialisation : voir son évolution à partir d'une architecture ouvrière au patrimoine mondial.*

Le projet sera diffusé par le biais d'une saison culturelle, comprenant une grande action par mois à partir du mois de septembre 2021, et se terminant sur une exposition bipartite en février 2022.

Financement demandé : 2 000 euros.

- **DONNE UN AVIS FAVORABLE (le cas échéant à l'unanimité de ses membres) À LA SUBVENTION ALLOUÉE PAR L'UFR HUMANITÉS À L'ASSOCIATION ARCHIMUSE.**
- *Délibéré par la commission formation et vie universitaire, à Pessac, le 23/06/2021.*

Nombre de membres présents	23
Nombre de membres représentés	5
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	28
Nombre de votes pour	28
Nombre de votes contre	0

Le Président de l'Université Bordeaux Montaigne,

Signé

Lionel LARRÉ.